



<b>Objet</b>	<b>Compte-rendu Assemblée Générale Statutaire</b>
<b>Date et lieu</b>	Jeudi 19 janvier 2017 à 19h30 Salle Convention 1
<b>Présent.e.s (12/32) :</b>	
Mesdames Solange BARBAS, Monique CLASTRES, Yolande HURTADO	
Messieurs Jo BESSEMOULIN, Georges BERTRAND, Gérard BOUMGHAR, Marcel CHATAURET, Maurice FAY, Georges HERVO, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD	
<b>Excusé.e.s (6/32) :</b>	
Mesdames Jacqueline REMI, Evelyne LE GALL	
Messieurs Farouk AMRI, Patrick CHAIZE, Alain PLATIAU, Jerzy SIWEK	
<b>Invité.e.s :</b>	
Madame Marie-Jeanne BOUSSARD Monsieur Edgar CELANT	

## Prochaines réunions

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires

## Séance ouverte par Frédéric Marion à 19h50

Le Président remercie les présents.

Procurations :

- Georges Hervo pour Jacqueline Remi
- Marcel Chatauret pour Farouk Amri
- Frédéric Marion pour Jerzy Siwek
- Frédéric Marion pour Patrick Chaize
- Monique Clastres pour Jo Bessemoulin

### 1. Désignation de deux secrétaires et de deux scrutateurs pour les votes

Frédéric Marion et René Méheux seront les secrétaires de séance.

Solange Barbas et Jean-Claude Pallard seront les deux scrutateurs.

### 2. Rapport moral 2016

Frédéric Marion présente le rapport moral et décrit les différentes actions effectuées au cours de l'année. Le rapport moral est joint en annexe à ce compte-rendu.

Il insiste sur la création de l'Association pour la Promotion du Prolongement de la Ligne 9 (APPL9), dont il a assisté avec Jo Bessemoulin et Marcel Chatauret, à l'Assemblée Générale constitutive. Cette création est un événement important dans l'avancement de notre projet de prolongement de la ligne M9. Nous oeuvrions depuis plusieurs années pour la création de cette association des Maires. Mais, l'AMUTC doit poursuivre ses démarches auprès de cette association, mais également des autres instances, pour que ce prolongement se concrétise par des actes.

Nous constatons que cette année, nous avons été moins écoutés sur les sujets Transports : T1, M9, Bus,... Du coup, nous avons été moins visibles dans le résultat de nos actions. Cependant, nous continuons d'exister et nous poursuivons notre travail de fond.

Ainsi, nous pouvons constater que cette année est une année forte au niveau des résultats de notre travail effectué depuis plusieurs années. Ainsi, nous pouvons considérer que notre travail est l'un des éléments de la victoire :

- du passage de la ligne 1 du métro par les Grands Pêcheurs ;
- du prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Rosny en une seule phase et que cette ligne soit prolongée jusqu'à Noisy-le-Grand en remplacement de la branche « Orange » de l'ancien Grand Paris Express ;
- de la création de l'APPL9.

Si nous devenons trop pesants auprès des instances, cela signifie qu'on nous reconnaît une existence. Il ne faut pas que nous lâchions nos combats et que nous continuions notre pression auprès de tous les niveaux des décideurs.

Pour notre visibilité, le site est mis à jour pratiquement tous les jours. Frédéric remercie tous les « fournisseurs d'articles » pour le site, dont Edgar Celant.

Frédéric indique que, depuis la création du site (le 27/07/2010), plus d'un million de connexions ont été comptabilisées sur notre site pour lire plus de 14 millions d'articles parmi les 5 mille articles publiés.

Cette année, nous souhaitons organiser de nouvelles visites pour les adhérents : Musée des transports à Chelles, du dépôt de Villeneuve Saint Georges, du centre bus des Lilas, d'un SMR Tramway et du nouveau dépôt bus de Lagny, mais également du technicentre de Paris Est à Noisy-le-Sec.

Nous essayerons également d'organiser la visite d'un tunnelier. Celui de la 11 ?

Le CA a souhaité interroger les adhérents sur l'intérêt d'organiser un débat avec les candidats aux législatives.

Tout le monde convient que ce débat est trop difficile à organiser avec les élections présidentielles qui auront lieu juste avant. Par ailleurs, nous reconnaissons que les députés n'ont pas trop de responsabilités directes sur les transports, même si nous pouvons déplorer cet état, car les transports sont un enjeu national. Ainsi, les députés ont, par exemple, un rôle à jouer sur la tarification des transports.

Enfin, nous avons pu constater, lors de nos débats précédents, que chacun des candidats vient raconter son discours qui malheureusement n'engage à rien et ne discute pas vraiment sur le fond des sujets Transports.

Cependant, certains adhérents ont une opinion partagée, car les transports impactent directement leur vie de tous les jours et ils ont peur du risque que les problématiques Transports ne soient totalement occultées de ces élections.

Nous avons donc intérêt à faire connaissance avec les candidats. Cela nous permettra de faire passer nos messages même si les circonstances actuelles font que ce n'est pas évident.

Nous pourrions écrire aux candidats pour leur demander leur programme au niveau Transport. Les réponses seraient publiées sur le site et diffusées aux adhérents. Cela nous permettra de faire passer notre message, de dire ce qu'on souhaite et il en restera peut-être qqchose dans leur esprit par la suite.

Les adhérents souhaitent également que l'AMUTC relance ses combats pour l'amélioration du fonctionnement des bus. En effet, les usagers constatent des améliorations sur certaines lignes, mais cela ne dure pas et cela va même en s'aggravant. Les usagers souhaitent une plus grande régularité dans les améliorations et non pas des touches d'apparence pour faire croire à une amélioration du fonctionnement des bus.

Nous recevons souvent des messages d'adhérents pour nous indiquer des problèmes sur des lignes de bus. Malheureusement, les témoignages ne sont pas assez précis. Du coup, nous ne pouvons pas les faire remonter au Centre Bus des Lilas, car sans précisions factuelles, ces témoignages ne sont pas pris en compte par la RATP, qui nous invoquent le fait que ces témoignages ne reposent que sur des impressions ou des faits qui peuvent ne s'être produits qu'une seule fois par malchance.

Nous allons donc constituer une petite fiche d'incident qui sera diffusée aux adhérents avec toutes les informations nécessaires pour déclarer un incident. Elle permettra aux adhérents d'être plus précis dans leur témoignage sans, bien sûr, rendre complexe le témoignage.

Une adhérente nous informe qu'elle écrit régulièrement au STIF et à la RATP pour dénoncer certains dysfonctionnements. Cela semble porter ses fruits pendant un certain temps, mais cela ne dure pas forcément.

Le CA informe les adhérents que le conseil de développement du Grand Paris cherchait des bénévoles pour travailler sur des études de chantier (<http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-saint-denis-93/le-grand-paris-cherche-des-benevoles-05-01-2017-6526251.ph>). Malheureusement, les inscriptions sont closes depuis le 15 janvier.

**Vote du Rapport moral :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

### **3. Rapport financier 2016**

Monique Clastres, Trésorière, présente le rapport financier, joint en annexe, en décrivant les principaux postes de dépenses.

Le solde au 31/12/2016 est de 900,90 euros.

Ce solde peut paraître très important, mais, il tient compte d'un provisionnement de dépenses. Ainsi, des dépenses sont déjà engagées en 2017, donc le solde réel de notre compte est beaucoup plus faible. Par ailleurs, d'autres dépenses de communication sont déjà prévues. Nous avons donc bien géré notre budget en prévision de ces grosses dépenses de communication.

Nous rencontrons toujours un problème avec la baisse des adhésions. Or, nos dépenses augmentent, car la communication et l'information sont de très gros postes de dépenses. Nous devons donc faire plus d'adhésions pour compenser cette baisse. Par ailleurs, l'augmentation des adhérents devrait permettre un renforcement de l'AMUTC lors de nos actions.

Malheureusement, pour beaucoup d'habitants, il n'y a plus besoin de se battre, puisque les évolutions des transports sont là (prolongement de la M11, annonce du prolongement de la M1,...). Cela joue en notre défaveur, car les usagers pensent que c'est réglé. Le métro est là et beaucoup pensent que c'est terminé. Or, il existe encore beaucoup de difficultés.

Pour montrer qu'il existe encore des difficultés, nous pourrions faire signer des pétitions sur des sujets précis aux arrêts de bus.

Un adhérent propose de demander une participation aux activités de l'AMUTC. Mais, les autres ne sont pas d'accord avec cette proposition et propose plutôt de donner la possibilité de faire des dons.

Pour expliquer pourquoi adhérer à l'AMUTC, il faut aller sur le terrain. Pour cela, nous allons élaborer un tract et nous ferons des distributions pour informer les usagers sur l'état des transports. Nous espérons ainsi que des habitants se sentiront plus concernés et adhéreront à l'AMUTC.

#### Vote du Rapport financier :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : unanimité

#### **4. Cotisation**

Le CA propose une cotisation de 7 euros, sans augmentation par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, le CA propose de garder le principe de la proratisation du montant de la cotisation en fonction de la date d'adhésion pour les nouvelles adhésions. Ainsi, la cotisation est fixée à 5 euros à partir du mois de juillet pour les nouvelles adhésions. Les renouvellements restent à 7 euros pour toute l'année.

Par ailleurs, le CA propose de laisser son mandat au Président qui peut adapter le montant de la cotisation en fonction de la situation de la personne qui adhère.

Il est précisé que la cotisation de 7 euros est un minimum, mais qu'un adhérent peut faire un don s'il le souhaite. Le bulletin d'adhésion tient déjà compte de cette possibilité.

#### Vote de la cotisation :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : unanimité

#### **5. Nombre de postes au CA**

Dans le respect de l'article X des statuts (« L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est de six au moins »), le CA propose de garder le principe que le Conseil d'Administration soit composé de 15 membres au maximum.

#### Vote pour un CA de 15 membres :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : unanimité

#### **6. Election du CA**

Dans le cadre du renouvellement par tiers du CA, le mandat de quatre administrateurs arrive à échéance :

- Georges Bertrand
- Jean-Claude Pallard
- Frédéric Marion
- François Lobiyed

Trois administrateurs se proposent comme candidat pour renouveler leur mandat :

- Georges Bertrand
- Jean-Claude Pallard
- Frédéric Marion

Nous effectuons un vote à bulletin secret. La liste des candidats est distribuée à chaque adhérent.

#### Vote du renouvellement des membres du CA :

Georges Bertrand : élu à l'unanimité  
Jean-Claude Pallard : élu à l'unanimité  
Frédéric Marion : élu à l'unanimité

Le CA est donc constitué des personnes suivantes :

Madame Monique CLASTRES

Messieurs Georges BERTRAND, Jo BESSEMOULIN, Marcel CHATAURET, Georges HERVO, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD.

#### **7. Questions diverses**

Pas de question diverse.

### **Frédéric Marion clôt l'Assemblée Générale Statutaire à 22h00**